



ASSEMBLEE GENERALE DU 16 SEPTEMBRE 2026 BUDGET INITIAL SAISON 2026-2027

Introduction

Pour les prévisions 2026-2027, 53 archers sont inscrits en prévision dont 28 adultes et 25 jeunes ; 12 nouvelles adhésions sont provisionnées.

Les licences fédérales et les cotisations aux instances locales (comité régional et départemental) n'évoluant pas, les cotisations à l'association peuvent rester identiques à la saison précédente. La part club de la licence Découverte (première inscription à partir de mars) évolue pour mieux correspondre à celle des inscriptions annuelles, au prorata du temps de saison restante.

En gestion courante, 6 930 € sont attendus en produits et 7 185 € en charges. Ces montants sont notablement plus élevés que la saison précédente, notamment en prévision d'une commande de maillots de sports personnalisés aux couleurs du club (et sponsoring associé).

2 255 € seront également prélevés sur le livret A pour financer de grosses opérations. Le résultat est ainsi à l'équilibre. En fin de saison, le niveau prévisionnel du compte courant serait de 251 € et le livret A à 2 916 €.

Le budget prévisionnel est présenté en annexe, et les paragraphes suivants détaillent les montants inscrits.

A. Analyse des produits

1) Cotisations

Les recettes liées aux cotisations ont été élaborées sur la base de 53 adhérents dont 28 adultes et 25 jeunes avec 12 nouvelles adhésions (6 adultes et 6 jeunes) : 4 625 € sont attendus en recettes (contre 4 309 € constatés la saison précédente).

Le *Pass'Sport* est reconduit cette saison. Son montant, après avoir été augmenté à 70 € en 2025 revient à 50 €, le public cible est élargi en âge (intégration des enfants de 6 à 13 ans) et les conditions de ressources sont modifiées. Ce montant vient en déduction du coût d'une inscription effectuée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre dans un club, une association sportive ou une salle de sport. Pour la saison 2026/2027, le dispositif sera ouvert aux jeunes :

- De 6 à 17 ans dont le quotient familial est inférieur à 700 € ;
- En situation de handicap (de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) ou de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)) ;
- De moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026 (Bourse CROUS ou Bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale).

L'association des Archers de la Tour reste affiliée à ce dispositif.

2) Subventions

500 € sont attendus de la part du Conseil Municipal de Gallardon et 115 € du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Nous les remercions par avance pour leur soutien à notre activité sportive.

La subvention « Jeunes » du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente) devrait en effet être reconduite en 2026-2027, sous réserve du vote du budget 2027 de cette instance.

Des demandes de subventions complémentaires seront réalisées auprès de certaines communes au regard du nombre d'adhérents. Cette subvention est demandée dès que nous avons 4 archers ou archères d'une commune voisine de Gallardon. Nous espérons des retours positifs.



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

3) Produits de gestion

300 € sont inscrits pour le remboursement de matériel par les archers (achats groupés), 30 € pour les passeports archerie, 90 € pour les inscriptions aux concours et 900 € pour les maillots.

Pour terminer, 2 255 € seront prélevés sur le livret A pour l'acquisition de nouvelles cibles et des travaux sur le pas de tir extérieur (prévisionnel, projet en cours d'étude).

4) Produits financiers

Les intérêts produits par le livret A et les parts sociales du Crédit Agricole sont budgétés à hauteur de 70 €.

B. Analyse des charges

1) Achats

Au niveau des fournitures diverses, 200 € sont inscrits pour l'achat des boissons chaudes et petites fournitures courantes (y compris les récompenses fédérales).

850 € sont envisagés pour les matériels et équipements, dont

- 450 € pour l'achat de matériel club (arcs, flèches, blasons, petits matériels) ;
- 300 € pour l'achat de matériel mutualisé pour les archers ;
- 100 € pour l'achat de matériels divers.

Il est aussi prévu 1 000 € pour l'acquisition de cibles avec :

- 500 € pour les cibles en 100x100 pour la salle et/ou pour des cibles 3D ;
- 500 € pour le remplacement des cibles du pas de tir extérieur (en complément des solutions techniques apportées par les services municipaux de Gallardon).

2) Services extérieurs

Au niveau des services extérieurs, 1620 € sont inscrits au budget dont :

- 1500 € en travaux pour (a minima) la rénovation du conteneur ;
- 120 € pour les cotisations d'assurance du club.

3) Autres services extérieurs

25 € sont inscrits pour la gestion du site internet <https://galarch.com/> (enregistrement annuel du nom de domaine du site internet). L'abonnement à la plateforme Wordpress est valable 2 ans et a été payé la saison précédente.

Au niveau des manifestations pour la saison, une enveloppe de 645 € est provisionnée dont

- Assemblée Générale de septembre 2026 : 35 € ;
- Forum des associations de septembre 2026 : 20 € ;
- Vœux 2027 (galettes des rois) : 160 € ;
- Journée de fin de saison : 400 €.

4) Cotisations et affiliations

Les cotisations sont liées au nombre d'archers inscrits sur la saison sportive. Compte tenu des prévisions, 3 545 € sont inscrits en dépenses (contre 3 267€ la saison précédente).

Thibault Richebracque, Trésorier
Les Archers de La Tour - Gallardon



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

Annexe : Budget initial 2026-2027

SAISON SPORTIVE 2026 / 2027		Budget Initial	
Compte de résultat agrégé			
CHARGES		Budget Initial	
9 185,00 €		9 185,00 €	
Personnel	0,00 €	Dons et subventions	915,00 €
Fonctionnement	9 185,00 €	Autres ressources	8 270,00 €
RESULTAT SAISON	0,00 €		
Trésorerie			
Compte courant		Budget Initial	
- Banque saison précédente		250,82 €	
Résultat saison		0,00 €	
ETAT DE L'ACTIF		250,82 €	
		Livret A	
		- Livret A saison précédente	
		- Intérêts créditeurs	
		- Transfert depuis compte courant	
		- Transfert vers compte courant	
		LIVRET A	
		2 915,68 €	
Compte de résultat détaillé			
Intitulés des comptes de charges		Budget Initial	
60 Achats		3 250,00 €	
6061 Fournitures diverses	200,00 €	70 Produits de prestations	4 625,00 €
6062 Matériels et équipement	850,00 €	706 Cotisations Archers	4 625,00 €
Arcs	100,00 €	708 Activités annexes (comcom)	
Flèches et accessoires	300,00 €		
Blasons	50,00 €		
Achats groupés	300,00 €		
Autres	100,00 €		
6063 Mobiliers	1 000,00 €		
Cibles	500,00 €		
Cibles pas de tir extérieur	500,00 €		
6064 Vêtements	1 200,00 €		
61 Services Extérieurs	1 620,00 €	74 Subventions	915,00 €
613 Location		7413 Conseil Départemental	115,00 €
615 Travaux	1 500,00 €	7415 Commune	500,00 €
616 Assurances	120,00 €	746 Dons et legs	300,00 €
618 Documentation			
62 Autres services Extérieurs	770,00 €	75 Autres produits de gestion	3 575,00 €
623 Publicité, publications	25,00 €	755 Remboursements	1 320,00 €
Gestion	25,00 €	dont matériels	300,00 €
Abonnement 2 ans	0,00 €	dont Passeports	30,00 €
624 Transport		dont Inscriptions concours	90,00 €
625 Déplacements et réceptions	645,00 €	dont Maillots	900,00 €
AG	35,00 €	758 Produits divers	2 255,00 €
Forum	20,00 €		
Halloween	30,00 €		
Galettes	160,00 €		
Déjeuner fin saison	400,00 €		
626 Frais postaux	0,00 €		
628 Divers	100,00 €		
64 Charges de Personnel	0,00 €		
641 Rémunérations du personnel			
645 Charges patronales			
65 Autres charges de gestion courante	3 545,00 €	76 Produits financiers	70,00 €
658 Cotisation et Affiliation FFTA	3 545,00 €	768 Produits financiers	70,00 €
66 Charges financières	0,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €
668 Achat de part sociale CA	0,00 €	775 Cessions de matériels	
		778 Autres produits exceptionnels	
TOTAL DES CHARGES	9 185,00 €	TOTAL DES PRODUITS	9 185,00 €